

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOT, capitaine fédéral du génie.

N° 7. Lausanne, le 5 Avril 1866. XI^e Année.

SOMMAIRE. — Rassemblement de troupes cantonal de Berne et Soleure près Büren, du 26 août au 6 septembre 1865 (*avec une carte*).
— Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps, *par le général Ambert*. (Fin.) — Nécrologie. *Colonels Corboz et Borel*. — Actes officiels.

RASSEMBLEMENT DE TROUPES CANTONAL DE BERNE ET SOLEURE PRÈS BÜREN, DU 26 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 1865.

Quoique le rassemblement de troupes cantonal, qui a eu lieu l'année dernière dans les environs de Büren, n'ait offert qu'un intérêt secondaire à notre public militaire, dont l'attention s'était plus spécialement dirigée sur les grandes manœuvres fédérales qui furent exécutées, vers la même époque, dans le nord de la Suisse, nous croyons cependant devoir lui consacrer ici quelques pages, car, dans cette circonstance, les cantons de Berne et de Soleure ont su tirer parti les premiers de ressources assez restreintes, et procurer à leurs troupes une bonne instruction pratique, tout en restant dans les limites de temps et surtout de budget affectées à un cours de répétition ordinaire.

A cet effet, Berne désigna trois bataillons, Soleure un quatrième. Voulant, de son côté, faciliter cet essai et répondre au vœu des deux gouvernements, le département militaire fédéral consentit volontiers à fixer à la même époque les cours de répétition ordinaires que devaient suivre deux compagnies d'artillerie de réserve et une compagnie de cavalerie, et placer ces trois compagnies, pendant la durée des manœuvres de campagne, sous les ordres de M. le commandant en chef du rassemblement cantonal.

L'infanterie fut répartie en deux brigades, chacune à deux bataillons, et chacun de ces derniers divisé en deux demi-bataillons; les deux batteries formèrent une brigade d'artillerie, et, avec la compagnie de